



Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté au Québec . Dans quelles et à quelles conditions ?

Anne-Marie Séguin et Véronique Billette

INRS Urbanisation Culture Société

Objectifs de la présentation

Présenter les principaux problèmes liés à l'environnement quotidien rencontrés par les personnes vieillissantes qui ont certaines incapacités

Montrer l'importance d'investir au niveau des environnements de vie et de l'offre de transport pour que le maintien à domicile ne soit pas synonyme d'une mauvaise qualité de vie et de confinement pour de nombreuses personnes âgées

Réflexions basées sur plusieurs recherches réalisées auprès d'aînés ou d'intervenants, sur la base d'entretiens individuels ou de groupes, à Montréal surtout, mais aussi dans d'autres milieux au Québec

Quelques constats préalables basés sur nos recherches en cours

- **1^{er} constat** : vivre chez soi est l'option préférée des aînés (domicile « ordinaire » ou résidence pour PA)
- **2^e constat** : les aînés déploient de très nombreuses stratégies pour maintenir leur autonomie : adaptation, substitution d'activités, renoncements sélectifs, appel à de multiples aidants, etc.
- **3^e constat** : les familles et les proches sont des acteurs extrêmement importants dans le soutien aux personnes âgées
- **4^e constat**: les proches aidants sont formés non seulement des enfants mais aussi des frères/soeurs, cousin.e.s, ami.e.s, **voisin.e.s**, ancien.ne.s collègues; les formes d'aide apportée par d'autres aînés : covoiturage, courses pour d'autres, accompagnement transport, « co-surveillance », troc de services
- **5^e constat** : de nombreux aînés vivent avec des revenus modestes

Des incapacités qui posent des défis au maintien à domicile

Dans le livre *La vieillesse*, Simone de Beauvoir écrit : « le coefficient d'adversité des choses s'accroît avec l'âge » (cité dans Caradec, 2007 : 16)

Les incapacités qui sont fréquentes chez les personnes âgées rendent les tâches quotidiennes et l'entretien du logement plus lourds et les déplacements plus pénibles à faire

Taux d'incapacité chez les Québécois âgés (ISQ, 2013) :

- **57% des 65 ans et plus ont au moins une incapacité / 84% des 85 ans et plus**
- *Chez les 65 ans et + : incapacité légère (31%), modérée (16%) et grave (10%)*
- *Mobilité : 34% chez les 65 + / 65% chez les 85+*

Une offre de transport mal adaptée

- Perte du permis de conduire (↑ âge) et coût élevé de la possession d'une auto
- Banlieues conçues pour la mobilité automobile : mauvais arrimage entre zones résidentielles et espaces commerciaux et de services, trame de rues qui augmente la longueur des déplacements et absence de trottoirs (↓ marche) -> dépendance à l'auto
- Dans les principales métropoles québécoises, le transport en commun dans les banlieues conçu pour les déplacements vers les pôles d'emplois et d'éducation post-secondaire, pas pour les déplacements typiques des aînés et à leurs heures -> dépendance à l'auto
- Offre du transport adapté limité à certaines villes seulement -> dépendance à l'auto
- Le transport collectif dans différents milieux quasi inexistant -> dépendance à l'auto

-> Sans auto, la mobilité devient plus difficile et le risque d'exclusion spatiale augmente

Des environnements quotidiens mal conçus

Au niveau micro, l'accessibilité à des activités essentielles ou significatives est rendue difficile par des :

- Trottoirs fissurés, obstrués, mal entretenus, glacés ou non déneigés
- Lieux / activités inaccessibles en raison de marches à franchir (à l'étage ou au sous-sol, sans ascenseur); escaliers roulants en panne (notamment dans le métro)
- Portes trop lourdes ou trop étroites
- Feux de circulation trop brefs pour la traversée de grandes artères
- Absence de bancs, de lieux pour attendre à l'abri des intempéries
- Aménagement intérieur mal conçu : allées trop étroites ou chargées, toilettes inaccessibles ou absentes, tablettes des commerces trop hautes

Les problèmes liés au logement

- Lourdeur des tâches d'entretien régulier mais aussi des travaux saisonniers (ex. laver les fenêtres; ramasser les feuilles) et des petits bris (ex. poignée de porte ou serrure brisée)
- Problèmes des coûts de réparation, du manque de confiance envers les entrepreneurs et des délais pour les travaux
- Sentiment d'isolement dans son logement, d'insécurité; peur de mourir seul, sans secours
- Logement détérioré et/ou qui ne répond pas aux normes de confort et de sécurité (dont thermiques)
- Coût du logement : 26% des 65 ans + au QC consacrent 30% + de leur revenu pour se loger; 41% des 85 ans et + (MFA, 2012)

-> **Taux élevé d'attraction des résidences privées (18,4% chez 75 ans +) dont le loyer moyen mensuel au Québec est de 1527\$ (SCHL, 2016)**

-> **Importance d'offrir des logements sociaux avec un minimum de services (repas, salle commune, présence sur place, etc.) sinon on observe une division sociale des aînés**

Domaines d'intervention à privilégier et acteurs concernés

	Domaine de l'environnement et du transport	Domaine du logement	Domaine de l'intervention communautaire
Acteurs	<p>Municipalités (moyens limités et problèmes d'inégalités des ressources)</p> <p>Acteurs régionaux (ex. STM, CMM, STQ)</p> <p>Gouv. provincial et fédéral</p>	<p>Gouvernements fédéral et provincial</p> <p>Municipalités et acteurs régionaux</p> <p>Secteur de l'économie sociale</p>	<p>Organismes communautaires « généraux »</p> <p>Organismes communautaires « aînés »</p> <p>Gouv. provincial et fédéral</p>

Domaines d'intervention à privilégier

	Domaine de l'environnement et du transport	Domaine du logement	Domaine de l'intervention communautaire
Enjeux/ dimensions d'intervention	<p>Améliorer environnement physique, aménagement & offre transport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer de bonnes conditions de marche - Offrir des modes de transport adéquats - Mieux arrimer la distribution des fonctions urbaines à l'intérieur des quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> - ↑ offre de logements sociaux (repas + min. services), arrimage avec les serv. sociaux et santé - ↑ allocation logement - Offrir des services d'entretien du logement (ménage, gros travaux, petites réparations) - Développer formule d'agrément entrepreneurs - Assurer réponse rapide adaptation du logement - Offrir accompagnement pour « gestion de crises » 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un financement adéquat et récurrent des organismes qui soutiennent PA à domicile (popote roulante, accompagnement transport, loisirs, etc.) - Assurer une offre non saturée et accessible géographiquement de services et interventions communautaires - Offrir interventions ciblées auprès des personnes très isolées

Pour conclure

Chez soi, dans sa communauté au Québec. Dans quelles et à quelles conditions ?

- ✓ Les conditions actuelles pour le maintien à domicile ne sont pas réunies, quel que soit le niveau de revenu
- ✓ Les personnes à faible revenu ne peuvent pas faire appel au marché pour pallier aux lacunes dans les domaines du logement, de l'aménagement et du transport, ce qui est préoccupant d'un point de vue de la justice sociale et environnementale
- ✓ Il faut donc, pour assurer un maintien à domicile adéquat, non seulement offrir des soins de santé et des services sociaux adéquats, mais aussi investir dans les milieux de vie
 - > **Cela exige d'intervenir de manière intégrée sur plusieurs domaines** (logement, transport, aménagement, action communautaire, etc.) et avec la **participation d'acteurs de différents niveaux** (local, municipal, régional, provincial et fédéral) et de **différents secteurs** (public, privé, économie sociale et communautaire)

Merci !

**Fonds de recherche
Société et culture**
Québec 

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

**équipe
VIES** | vieillissements
exclusions sociales
solidarités



Centre de recherche et d'expertise
en gérontologie sociale